




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130429-26543-AR-1-1_0
Date de signature : 30/04/13
Date de réception : mardi 30 avril 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.213**

Séance publique du

29 avril 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : SECTEUR SOLIDARITE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE
FONCTIONNEMENT ET DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Le 29/04/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/04/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

Mme Dahbia BENNOUR, M. Alexandre GALLESE, Mme Sophie JOISSAINS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Victor TONIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Catherine SILVESTRE donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie

D.G.A.S Qualité de Vie
AMFA/8927

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 29/04/13

RAPPORTEUR : Mme Catherine SILVESTRE

-

Nomenclature : 7.5 Subventions

Politique Publique : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE ET COMMERCANTE

OBJET : SECTEUR SOLIDARITE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE
FONCTIONNEMENT ET DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de sa politique de solidarité, la Commune d'Aix-en-Provence apporte son concours sous forme de subventions de fonctionnement ou de subventions exceptionnelles, à diverses associations afin de les aider dans la réalisation de leurs actions à vocation sociale présentant un intérêt public local.

Les tableaux ci-dessous présentent les associations concernées, leur objet, le montant global des subventions accordées par la Commune pour les années 2011 et 2012 et le montant des subventions proposées pour 2013.

1) Subventions de fonctionnement :

N° Tiers	Association	2011	2012	2013	Objet
25856	L'ESPOIR 13	400 €	400 €	400 €	Promotion du don d'organes, de tissus et de moelle osseuse. Informer, sensibiliser et convaincre.
9295	HALTE VINCENT	1 000 €	1 000 €	1 000 €	Accueil des familles en attente de parler à la prison de Luynes. Accueillir, écouter, informer. Aide aux familles en difficulté.
84527	SOS AMITIES PAYS D'AIX	1 500 €	1 500 €	1 500 €	Mise en œuvre d'un service d'écoute par téléphone et Internet 7j/7 – 24h/24 pour les personnes suicidaires.
9239	AITE	6 810 €	6 810 €	6 810 €	Informier sur le droit du séjour et de la nationalité, faciliter l'accès au droit commun des étrangers. Centre de ressources sur le Pays d'Aix.
25103	HALTE DE JOUR GERMAIN NOUVEAU	29 000 €	30 000 €	30 000 € - 17 000 € 1 ^{er} semestre - 13 000 € 2 ^{ème} semestre	Accueil des gens de rue et aide aux personnes en difficultés (repas, assistance à l'installation, accompagnement vers les services sociaux). Domiciliation.
70461	ASSOCIATION DES BENEVOLES DE GERONTOLOGIE DE ST THOMAS DE VILLENEUVE	500 €	400 €	400 €	Ecoute et aide des malades en soin, accompagnement des patients ainsi que leurs familles dans les différentes unités ou établissements dépendants du centre de gérontologie.
65453	EQUIPE SAINT VINCENT ATELIER MEMOIRE	1 800 €	1 800 €	1 800 €	Agir dans les maisons de retraite auprès des personnes âgées et contre toutes les formes de détresses matérielles, physiques ou morales, dans le respect absolu des personnes sans aucune discrimination.

2) Subvention exceptionnelle :

N° Tiers	Association	2011	2012	2013	Objet
84527	SOS AMITIES PAYS D'AIX	/	/	600 €	Dans le cadre de «La journée nationale de l'écoute» en octobre 2013, organisation d'un ciné-débat : projection d'un film en avant première, suivie d'un débat animé par un psy, un acteur et des membres de l'association. Le film sera choisi en rapport direct avec l'exclusion sociale, la difficulté à communiquer, l'exclusion.

Ces demandes ont été validées le 19 mars 2013.

En conséquence je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement aux associations ci-dessus, des subventions de fonctionnement et exceptionnelle pour l'année 2013.

- **DIRE** que ces sommes seront imputées sur les lignes budgétaires suivantes qui présentent les disponibilités suffisantes :

Fonctionnement : ligne 92520 6574 1740

Exceptionnelle : ligne 92520 6748 1740

2013.213 - SECTEUR SOLIDARITE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Présents et représentés	: 46
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 2
Suffrages Exprimés	: 46
Pour	: 46
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

M. Christian PEREZ, Mme Catherine SILVESTRE

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/04/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**